



Procès-verbal

Bureau Directeur commun FFHB et LNH du 10 octobre 2013

Présents pour la FFHB : DELPLANQUE Joël, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SEREX Francis, BANA Philippe, PRADIER Grégory.

Présents pour la LNH : BERNAT-SALLES Philippe, CAPON Etienne, JEANNOT Christophe.

La séance est ouverte à 11 h au siège de la LNH.

Philippe BERNAT-SALLES souhaite la bienvenue au siège de la LNH et en préambule fait part des difficultés rencontrées pour la tenue de cette 1^{ère} réunion qui, malgré les absences qu'il regrette, devrait permettre d'aborder efficacement les problématiques auxquelles nous sommes mutuellement confrontés.

Joel DELPLANQUE bien que regrettant également cette situation donne son accord pour que l'on entame les travaux dont certains s'avèrent urgents.

Le contrôle de gestion

Le Contrôle de Gestion (CNACG et CNCG) doit proposer une harmonisation à la fois des textes et des procédures. L'équité des compétitions et l'homogénéité des approches restent les préoccupations majeures pour la FFHB et la LNH avec la nécessaire garantie d'une indépendance de ces commissions. Une réunion de travail restreinte devra se tenir avant la fin de l'année 2013 pour une harmonisation des textes courant 2014 dans le respect de la Convention FFHB/LNH.

Pour la cohérence des actions, la mise en place d'une seule direction du contrôle de gestion reçoit l'agrément de principe de la Fédération et de la Ligue, selon des modalités à définir par les commissions actuellement en place.

Parallèlement, Joël DELPLANQUE réaffirme sa position en ce qui concerne l'intégration de la ProD2 à la LNH, qui est liée à la mise en place de ce travail en commun sur le Contrôle de Gestion. Il est évident que si la nécessaire mise en cohérence de ce secteur est avérée, confier la gestion de la ProD2 à la LNH peut être envisagée pour la saison 2015-2016. Il s'agit dès lors, pour la FFHB, d'anticiper également l'organisation et le suivi des clubs de N1M qui seraient alors susceptibles d'accéder, à plus ou moins court terme, au secteur professionnel.

Les échéances semblent se fixer sur un vote à l'Assemblée Générale 2014 de la FFHB en Martinique, autour des projets reliés à mettre en place pour la saison 2015-2016 :

- création d'une structure commune du contrôle de gestion, compétente sur l'ensemble des divisions professionnelles (LNH, LFH, ProD2) et pré-professionnelles (D2F-VAP et N1M), avec une organisation appropriée,
- mise en place d'un dispositif d'accompagnement spécifique pour les clubs de N1M, par exemple sur le modèle de ce qui existe en D2F pour les clubs sous statut VAP,
- Il est indispensable en parallèle d'établir un climat de confiance avec les clubs et de prévoir une concertation.

Les procédures disciplinaires

En ce qui concerne les organes et procédures disciplinaires, Jacques BETTENFELD propose, dans le cadre de la réunion du groupe mixte fédéral regroupant les commissions nationales de Discipline, des Réclamations et Litiges, des Statuts et Règlements et le Jury d'appel, le vendredi 18 octobre, d'inviter un représentant de la LNH, à savoir Pierre PRADEAU (responsable juridique de la Ligue mais également membre de la CRL fédérale).

La situation du handball en Europe

Philippe BANA évoque les évolutions possibles des compétitions européennes. Il insiste sur la vigilance devant les difficultés économiques rencontrées dans certains pays européens dans différents secteurs autour du jeu.

L'analyse de la situation est complexe :

- Effondrement des clubs espagnols,
- Hyper croissance française
- Développement des ligues transfrontalières dans les Balkans,
- Un marché sportif et économique éclaté, morcelé,
- Beaucoup de clubs en hégémonie grave dans leur pays (Zagreb, Barcelone, Skopje),
- Graves difficultés en Allemagne (droits TV) et marché des droits TV éparés,
- Volonté du forum Club handball d'aller vers une « Euroligue » avec, par exemple, 30 matches an et des clubs sortis des championnats au moins partiellement,
- La position du Nation's board européen appuyé par les ligues et les joueurs a été de :
 - Prendre son temps en situation de crise au vu des situations en constante évolution,
 - Considérer que les bases du handball sont les championnats nationaux et ceux des ligues professionnelles,
 - Eviter de créer à la va-vite une compétition artificielle déconnectée de la réalité des championnats,
 - Réfléchir avec les clubs à une Champion's league plus plastique, mixte avec certains pays, en évitant d'accroître le nombre de matches dans cette compétition ce qui déséquilibrerait nos produits de compétitions,
- En ce sens la FFHB soutient la LNH et son championnat, au plan européen.

L'arbitrage

L'arbitrage reste un sujet sensible des relations FFHB/LNH. Il paraît important, pour restaurer un climat de confiance, de reprendre les conclusions des Assises de l'Arbitrage et de comprendre pourquoi un certain nombre de mesures n'a pu être mis en place. Comment créer de nouveaux rapports ? Quelques pistes sont évoquées, elles seront proposées par la FFHB à travers une note commune FFHB/LNH pour établir une doctrine. L'environnement autour du match doit être retravaillé avec toutes les parties de chaque instance et les clubs, en particulier sur le secteur professionnel masculin, dans l'esprit des règles en vigueur à l'international par exemple.

Prévention des paris sportifs illicites

Suite à des préconisations de l'ARJEL, il a été décidé par tous les acteurs fédéraux (CCA, ProD2 et LFH) que les désignations d'arbitres et des délégués n'apparaissent plus sur les sites fédéraux (FFHB et LFH) à destination du grand public. Chaque club organisateur recevra néanmoins, dans un délai raisonnable avant les rencontres, l'information sur l'identité des arbitres et délégué officiellement désignés. La LNH s'engage à modifier également l'affichage de son site internet en retardant au maximum les noms des arbitres et délégués.

Joueurs formés localement

Philippe BANA rappelle, en lien avec la formation, l'accord des différents partenaires sur l'introduction en LNH d'un dispositif des Joueurs Formés Localement (JFL), sur la base de nombres minimum de JFL dans les effectifs de joueurs professionnels et sur la feuille de match. Il lève des craintes par rapport à une application trop rapide. L'objectif s'inscrit dans la perspective du renouvellement des élites pour 2020, en lien avec l'économie de la formation du joueur et l'organisation à mettre en place dans le cadre du Parcours de l'Excellence Sportive (PES). Il demande à la LNH d'être vigilante compte tenu des situations qui se dégradent dans certains pays européens dans des domaines très divers et qui pourrait pousser l'EHF à augmenter le nombre de matchs européens au détriment des compétitions nationales (cf. supra).

La réalisation et la gestion des équipements sportifs

Un échange s'ouvre sur les équipements sportifs et notamment l'actualité de certains projets qui rencontrent des difficultés de réalisation, et de gestion pour ceux existant. Ce sujet devrait nous permettre de réfléchir ensemble sur le modèle économique à envisager à l'avenir.

Négociation des droits TV

La LNH et la FFHB s'engagent réciproquement à se concerter par rapport au renouvellement des partenariats TV.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 45.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général